

DÉLÉGATION TEMPORAIRE DE POUVOIRS FINANCIERS PENDANT LA PÉRIODE D'AFFAIRES INTÉRIMAIRES - SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS (Vote 5)																																							
EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA																																							
(Incluant Famille, Enfants et Développement social / Emploi, Développement de la main-d'œuvre et Travail / Accessibilité / Aînés)																																							
Programmes d'EDSC																																							
Administration Centrale																																							
TITRES DE POSTES / ÉCHELONS HIÉRARCHIQUES																																							
Domaine de compétence	31.1			31.4			31.6			31.7			32.2						32.3 / 32.4						32.6			33.9											
	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social			Ministre de l'Emploi, Développement de la main-d'œuvre et Travail			Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité			Ministre des Aînés			Sous-ministre d'EDSC						Sous-ministre délégué principal Sous-ministre délégué						Sous-ministre du Travail			Sous-ministre adjoint - Direction générale des opérations de programmes											
A - Approbation d'une Proposition / Demande / Modification majeure ²													DÉLÉGATION ACTUELLE			DÉLÉGATION TEMPORAIRE			DÉLÉGATION ACTUELLE			DÉLÉGATION TEMPORAIRE			DÉLÉGATION ACTUELLE			DÉLÉGATION TEMPORAIRE			DÉLÉGATION ACTUELLE			DÉLÉGATION TEMPORAIRE					
B - Signature de l'Accord / Modification mineure ²	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C			
C - Pouvoir d'attestation - Article 34 de la LGFP	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Programmes de S&C																																							
Allocation canadienne aux parents de jeunes victimes de crimes (PJVC) (max de 15 750\$)	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P	P	P	P	P	P
Compétences futures	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Ententes relatives aux Protocoles d'engagement	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$3M	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$3M	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$3M	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Ententes sur le développement de la main-d'œuvre	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	-	p ⁵	P	p*	p ⁵	P	-	p ⁵	P	p*	p ⁵	P	-	-	-	-	-	-	p ⁵	P	p*	p ⁵	P				
Ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	-	P	P	p*	P	P	-	P	P	p*	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P	P	p*	P		
Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	-	P	P	p*	P	P	-	P	P	p*	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P	P	p*	P		
Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Fonds d'intégration pour les personnes handicapées	P	P	P	-	-	-	P	P	P	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Fonds pour l'accessibilité	P	P	P	-	-	-	P	P	P	-	-	-	P ¹ / \$50K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$50K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$50K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Fonds pour les compétences et les partenariats	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Initiative sur le service volontaire pour les jeunes	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri ³	P	P	X ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$100K	P	X ⁴	p*	P	X ⁴	P ¹ / \$100K	P	X ⁴	p*	P	X ⁴	-	-	-	-	-	-	\$100K	P	X ⁴	p*	P	X ⁴			
Mesures de soutien pour l'information sur le marché du travail au Canada	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P	P	p*	P		
Organisation de coopération et de développement économique	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹	P	P	p*	P	P	-	P	P	p*	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P	P	p*	P		
Passeport pour ma réussite	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹	P	P	p*	P	P	P ¹	P	P	p*	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P	P	-	P		
Programme d'appui aux initiatives sectorielles	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	P	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P	P	p*	P	P	-	P	P	p*	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P	P	p*	P		
Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones	P	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail pour étudiant	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-			
Programme de collaboration syndicale-patronale	P	P	P	P	P	P	-	-	-	-	-	-	P ¹ / \$25K	P	P	p*	P	P	-	-	-	-	-	-	-	-	-	\$25K	P	P	p*	P	P	\$25K	P	P	p*	P	

P Désigne l'exercice des pleins pouvoirs en conformité avec les lois pertinentes et les instruments de politique appropriés du Conseil du Trésor et du gouvernement.

¹ Pour les propositions de projets provenant du comté du Ministre.

² **Majeure**: La valeur cumulée des modifications est égale ou supérieure à 25% du dernier montant approuvé de l'entente par la colonne A ci-dessus. Une modification majeure doit être approuvée par l'autorité déléguée appropriée de la colonne A pour la valeur totale de l'entente modifiée.

Mineure: La valeur cumulée des modifications est inférieure à 25% du dernier montant approuvé de l'entente par la colonne A ci-dessus. Une modification mineure peut être approuvée par l'autorité déléguée appropriée de la colonne B pour la valeur totale de l'entente modifiée.

³ Ces délégations sont communes avec SPAC

⁴ Indiques que la délégation ne s'applique pas. Des contributions sans effet sur la trésorerie de biens immobiliers

⁵ Dispose du plein pouvoir de signer des modifications mineures aux annexes des EDMO, y compris les ententes de partage de renseignements (EPR)

⁶ Indique la validité de la délégation de la SFCEA jusqu'au 31 mars 2020.

⁷ Indique la validité de la délégation du programme de préparation à l'investissement jusqu'au 31 mars 2021.

⁸ Indique la validité de la délégation du programme Droit au but jusqu'au 31 mars 2024.

*** Dans les situations où le pouvoir d'approbation ministériel était requis, les pouvoirs ont été délégués aux sous-ministres (SM) et aux sous-ministres adjoints (SMA) pour la période d'affaires intérimaires, lorsque l'un des critères suivants est rencontré :**

- projets de nature courante en cours et pouvant nécessiter une approbation durant la période d'affaires intérimaires; ou
- projets répondant à une situation urgente entraînant des difficultés ou des pertes considérables pour les Canadiens (par exemple, la perte d'emplois due à une fermeture imprévue); ou
- projets répondant à une situation ou à un événement critique (par exemple, répondant à une catastrophe naturelle).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Bulletin du Centre d'expertise de la Direction générale des opérations de programmes.

Tous les autres pouvoirs en place avant la période d'affaires intérimaires demeurent en vigueur.

